

Stiplastics[®]Healthcaring

Design Engineering Manufacturing



Stiplastics®Healthcaring

Communication sur le progrès 2017



Stiplastics®Healthcaring

Déclaration de la direction

Depuis plus de 30 ans, Stiplastics crée, développe et produit des solutions plastiques pour les industries pharmaceutiques et l'univers de la santé. Notre objectif est de rendre agréables les dispositifs médicaux et les packaging pour faciliter leur utilisation et améliorer le quotidien des utilisateurs.

Stiplastics soutient le Pacte Mondial depuis 2009. Cette adhésion représente pour notre entreprise la concrétisation de notre stratégie de management, qui a toujours intégré de fortes préoccupations pour la protection de l'environnement, la santé et la sécurité de nos salariés.

A travers ce document de communication sur le progrès, Stiplastics soutient et réaffirme son engagement pour les 10 principes du Pacte mondial.

Les 10 principes du Global Compact

Droits de l'homme

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ;
2. A veiller à ce que leurs propres entreprises ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

Droit du travail

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
5. L'abolition effective du travail des enfants ;
6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

DROITS DE L'HOMME

Description des actions et résultats

Droits de l'homme

Le respect des droits de l'homme est primordial pour notre entreprise.

Basée en France, notre entreprise emploie 90 personnes. Nous nous engageons à respecter la réglementation qui est en vigueur en France. Nous soutenons les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

- Nous continuons de choisir des partenaires (fournisseurs/sous traitants) qui emploient des travailleurs handicapés afin de participer à leur intégration dans la société.
- Nous fournissons du travail aux ESAT (Etablissements et Services d'aide par le travail) de Grenoble, Romans sur Isère et St Sauveur, à qui nous confions un grand nombre de nos opérations d'assemblage et de conditionnement manuelles.
- Nous adhérons au club des 1000 de Handicap International. A ce titre, nous soutenons les actions de cette association pour améliorer les conditions de vie et promouvoir le respect de la dignité et des droits fondamentaux des personnes handicapées, partout dans le monde. Cette année, pour favoriser la scolarité des enfants handicapés, notre don permettra de financer intégralement la reconstruction d'une école à Madagascar.
- Concepteur et fabricant de dispositifs médicaux à visée respiratoire, nous soutenons l'association Asthme & Allergies.
- Nous encourageons nos sous-traitants à travers nos cahiers des charges, à adhérer aux principes des droits de l'homme et au Global Compact et à promouvoir eux-mêmes cette initiative auprès de leurs partenaires respectifs.
- Lorsque nous auditons nos fournisseurs, notamment dans les pays hors d'Europe, nous vérifions les conditions de travail et particulièrement l'absence d'enfants au travail.

DROIT DU TRAVAIL

Droit du travail

Le respect des droits du travail est un des fondements de la politique de notre entreprise. Nous respectons et nous engageons à respecter la réglementation du droit du travail en vigueur en France.

- Notre CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) est actif et consulté régulièrement pour tous les sujets impliquant le droit du travail.
- Actions mises en place avec l'aide du CHSCT pour améliorer les conditions de travail dans les ateliers :
 - Intervention d'un médecin du travail pour étudier le travail sur écran et la manutention manuelle des techniciens et opérateurs, suivie d'une sensibilisation aux bonnes postures pour éviter et réduire les arrêts de travail.
 - Plan de réduction du bruit dans les 2 ateliers en cours de finalisation.
 - Analyse trimestrielle des incidents et accidents, mises en place des actions correctives et diffusion de flash sécurité de bonnes pratiques sur les écrans des salles de pause.
 - Elargissement de l'offre de formation classée par ordre prioritaire.

Droit du travail

- Nous poursuivons les accords de contrats de générations portant sur des engagements en matière d'emploi des jeunes et des seniors, ainsi que la transmission des savoirs et des compétences.
- Nous favorisons l'apprentissage à travers les différents métiers de l'entreprise
- Nos effectifs respectent la parité Femme/Homme puisque nous comptons 43 femmes et 47 hommes.
- La Direction des Ressources Humaines poursuit son plan d'action sur l'égalité professionnelle Femmes/Hommes.
- Évolution et professionnalisation de la campagne des entretiens individuels annuels : introduction de l'évaluation des managers par leurs collaborateurs. Naissance d'une charte du manager pour acter les engagements du manager envers son équipe.

ENVIRONNEMENT

Environnement

Depuis 2003, nous sommes certifiés ISO 14001 : nous nous engageons à respecter la réglementation et à mettre en place des plans d'amélioration du management de l'environnement.

- ✓ Nous actualisons notre système de management environnemental avec la nouvelle version révisée de la norme ISO 14001:2015.
- ✓ Nous poursuivons nos actions en faveur de la réduction de la consommation des ressources énergétiques (eau sanitaire, électricité, déchets).
- ✓ Nous continuons à améliorer et équiper nos presses à injecter afin de réduire la consommation électrique et diminuer la diffusion de chaleur dans l'atelier, ce qui améliore aussi les conditions de travail.
- ✓ Nos ateliers (injection et assemblage) et nos bureaux sont maintenant rassemblés sur un unique site à St Marcellin. Outre la réduction de l'impact environnemental, nos nouveaux bâtiments ont nettement amélioré les conditions de travail de nos collaborateurs (gain de confort, espace, lumière). D'autre part, ce regroupement diminue les transports (personnes, marchandises) entre les sites. Cette situation géographique stratégique, proche de la sortie d'autoroute, minimise la circulation des poids lourds sur les axes routiers secondaires.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Stiplastics®Healthcaring

Lutte contre la corruption

Nous réaffirmons notre volonté de lutter contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots de vins.

- ✓ Nous incitons nos collaborateurs à adopter une bonne conduite en limitant l'acceptation de cadeaux de valeurs de la part des fournisseurs, des clients, des partenaires.
- ✓ La direction des achats de Stiplastics est vigilante dans la sélection et l'évaluation de ses fournisseurs. Elle assure un suivi annuel via un questionnaire. Celui-ci s'intéresse à la structure globale de l'entreprise (données financières, de production, RH, QSE, etc.) ainsi qu'à ses actions en faveur des conditions de travail et de l'environnement.

STIPLASTICS
62 Chemin des Plantées
38160 Saint Marcellin
France

Tel +33 (0)4 76 38 08 44 - Fax +33 (0)4 76 38 54 39
contact@stioplastics.com